



Commission Football d'Animation

PROCES-VERBAL

Réunion du 25/01/2023

Animateurs : Mme SOUSA Biqueline - M. YILDIZOGLU Ali

Assistent : Mmes CALEGARI Manon (CTD DAP), GAUTIER Nadine, – M. SAINVA Ismay - MM. MIGUEL Nuno (CD), AMEYOUN Selim, RAFRAFI Teddy, RAVINESAN Daishain

INFORMATIONS

La commission rappelle l'obligation d'établir une Feuille de Match Informatisée (FMI) ou une feuille de match papier si la tablette est défectueuse, sous peine de sanctions financières.

La commission demande aux clubs de faire rapidement le nécessaire dans la création d'identifiants Footclubs aux éducateurs afin de pouvoir habilitier ces derniers aux démarches FMI dans les compétitions concernées.

La commission rappelle que les accès Footclubs peuvent être limités et synchronisés en fonction de la catégorie concernée par l'identifiant.

En cas de réalisation d'une feuille de match papier, il est important de **notifier sur la partie réserve d'avant match, la cause de la non-utilisation de la FMI.**

La commission rappelle **qu'aucun match ne doit débuter sans la réalisation d'une feuille de match.**

La commission informe que le barème des amendes pour le foot d'animation est appliqué depuis LUNDI 3 OCTOBRE 2022.

COUPES DEPARTEMENTALES

La commission informe que les sites d'accueils ont été modifiés à la suite de différents courriels reçus de la part des clubs recevants, joints de justificatifs de la DJS dans le cadre de la réalisation de travaux ou de terrains indisponibles.

La commission rappelle que **tous les clubs ayant déclaré forfait** pour la date du 17 Décembre, sont également forfaits pour la date Samedi 28 Janvier.

Pour rappel, voici les clubs ayant déclaré forfait :

<u>Catégorie U10 :</u>	<u>Catégorie U11 :</u>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ ESPERANCE PARIS 19 ➤ ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR ➤ ENFANTS DE PASSY ➤ MONTMARTRE OL ➤ PUC ➤ MINIS & MAXIS 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ MONTMARTRE OL ➤ MINIS & MAXIS ➤ ESPERANCE PARIS 19 ➤ AS CENTRE DE PARIS ➤ PUC ➤ ENFANT DE PASSY ➤ LE TIR ASCBB
<u>Catégorie U12 :</u>	<u>Catégorie U13 :</u>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ ESPERANCE PARIS 19 ➤ PUC ➤ MONTMARTRE OL 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ LE TIR ASCBB ➤ ENFANTS DE PASSY ➤ PUC ➤ ESPERANCE PARIS 19 ➤ MONTMARTRE OL ➤ BON CONSEIL AS ➤ CFFP ➤ PARIS XI US ➤ CAMILIENNE SP

DECISIONS**DECISION N°1****Critérium U10 Du 12/11/2022****Poule J – ESPERANCE PARIS 19 2 / PARIS XVII POUCHET 2**

La commission prend connaissance du mail de PARIS XVII POUCHET 2.

PARIS XVII POUCHET nous informe que lors de la rencontre, le club de l'ESPERANCE PARIS 19 avait un problème de tablette et qu'il a donc fourni la feuille de match papier vierge.

Le club visiteur nous informe que le match s'est déroulé sans que la feuille de match ne soit remplie sur la partie du club recevant.

Il nous indique également qu'à la fin de la rencontre, l'équipe recevante quitte de façon hâtive les installations, sans exercer les démarches liées à la feuille de match qui, celle-ci, reste donc toujours vierge de leur côté.

PARIS XVII POUCHET nous informe que l'arbitre du match s'est permis une visite au sein de leur vestiaire sans autorisation, et **qu'il a provoqué les joueurs ainsi qu'assené une gifle à l'un des joueurs de PARIS XVII POUCHET.**

La commission a également reçu une feuille de match papier de la part de l'ESPERANCE PARIS 19 dans laquelle uniquement la partie de l'équipe recevante est complétée.

La commission rappelle l'obligation d'établir une Feuille de Match Informatisée (FMI) ou papier si la tablette est défectueuse, et qu'aucun match ne doit débuter sans la réalisation de celle-ci.

Compte tenu des faits graves dans cette affaire,
La commission décide de transmettre le dossier en Discipline.

DECISION N°2**Courriel de l'ESPERANCE PARIS 19 du 12/12/2023**

La commission prend connaissance du mail de l'ESPERANCE PARIS 19.

L'ESPERANCE PARIS 19 souhaite retirer toutes ses équipes des événements du foot animation de U6 à U12.

Elle indique vouloir engager pour la deuxième phase de criterium, une équipe U13 foot à 11, deux équipes U10 et deux équipes U11.

La commission valide la demande du club de l'ESPERANCE PARIS 19.

DECISION N°3**Criterium U10 Du 19/11/2022****Poule H – AF PARIS 18 / PARIS SPROT CULTURE**

La commission prend connaissance du dossier transmis par la commission des statuts et règlements.

Après étude du dossier (feuille de match, décision des statuts et règlements, mail du Président de Paris Sport Culture)

La commission décide de mettre match perdu pour le club de l'AF PARIS 18.

La commission transmet le dossier en discipline.

Cette décision de la Commission Départementale Statuts et Règlements est susceptible d'appel auprès du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et délais prévus à l'article 31 des RSG du District

DECISION N°4**Courriel du PARIS UNIVERSITE CLUB du 24/01/2023**

La commission prend connaissance du mail de PARIS UNIVERSITE CLUB.

Le PARIS UNIVERSITÉ CLUB nous informe que leurs équipes U12A et U13A sont en criterium régional ce jour. Il nous informe également que leurs équipes U10 et U11 ont des matchs avec des adversaires hors district.

Le PARIS UNIVERSITÉ CLUB nous informe qu'ils ne seront pas en mesure d'accueillir la coupe ce samedi 28 janvier, ni de jouer les matchs de coupe sur lesquels leurs équipes ont été engagées.

Le PARIS UNIVERSITÉ CLUB propose de déplacer toutes leurs rencontres à une date ultérieure.

Constatant, que le calendrier de la deuxième partie de saison a été envoyé le 03 janvier 2023 et publié sur le site du district.

Considérant que les coupes départementales ne sont pas dédiées aux équipes A mais à l'ensemble de la catégorie.

Constatant que le PARIS UNIVERSITE CLUB a engagé pour la deuxième phase 4 équipes U10 U11 et U12, 1 équipe U13 sans compter leurs équipes en criterium régional.

Considérant que les matchs officiels de coupe ou de critérium organisés par le District sont prioritaires par rapport aux matchs amicaux.

La commission décide de mettre match perdu par forfait pour les équipes U10, U11, U12 et U13 du PARIS UNIVERSITE CLUB.